LE GUIDE

DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUDEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

SOMMAIRE

p4 LE GRAND NANCY DANS LE RÉSEAU DES MÉTROPOLES

p6 LE PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

p8 LES 20 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

p10 LES TERRITOIRES ET ENJEUX DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

p12 LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

p14 LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

p22 24 HEURES DANS LA MÉTROPOLE

p24 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

p25 UNE MÉTROPOLE UNIVERSITAIRE

p26 UNE MÉTROPOLE ENTREPRENANTE, COMPÉTITIVE ET INNOVANTE

p28 UNE MÉTROPOLE DANS LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

p30 LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ : L'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINE

p32 VOTRE COMPLEXE AQUALUDIQUE ET SON CENTRE THERMAL

p34 DES ATTRAITS TOURISTIQUES À MIEUX FAIRE CONNAITRE

p36 UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR « DES HOMMES ET DES ARBRES »

p38 UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

ÉDITORIAL

André ROSSINOT
Président
de la Métropole
du Grand Nancy

Le Grand Nancy et ses 20 communes ont ouvert un nouveau chapitre de leur histoire le 1er juillet 2016 avec la transformation de la Communauté urbaine en Métropole. Il s'agit ainsi d'une reconnaissance nationale et de l'aboutissement de plus d'un demi-siècle de pratique intercommunale.

C'est grâce à l'addition de tous les talents du Grand Nancy que nous avons gagné ce défi, intégrant le réseau des métropoles de France. Que ce soit dans le domaine économique et de l'innovation, de l'université et de la recherche ou de la culture et des fonctions stratégiques de l'État (Rectorat de la Région Grand Est, Agence régionale de santé de la Région Grand Est, Armée), tous ont contribué à ce succès. Au cœur de la Région Grand Est et de l'espace européen transfrontalier, le Grand Nancy a vocation à devenir une métropole attractive et solidaire.

Cette aventure, nous la vivons ensemble au quotidien, en construisant un Projet métropolitain avec une méthode profondément renouvelée, mobilisant les femmes et les hommes qui constituent l'intelligence collective de notre bassin de vie, forte de 350 000 habitants.

Dans ce même esprit, ce guide pratique permet de mesurer le travail accompli par les 1 348 agents du Grand Nancy, en lien permanent avec les maires et les élus des 20 communes, au bénéfice des habitants et des 90 000 personnes qui viennent quotidiennement travailler, se former et se distraire dans le territoire.

Je suis ainsi heureux de vous donner à lire ce document de référence, qui permettra à l'ensemble de nos concitoyens, aux élus de nos communes et à nos partenaires de mieux connaître nos actions et de partager notre ambition de construire une métropole attractive et solidaire au cœur du Sillon Lorrain et de la Région Grand Est.

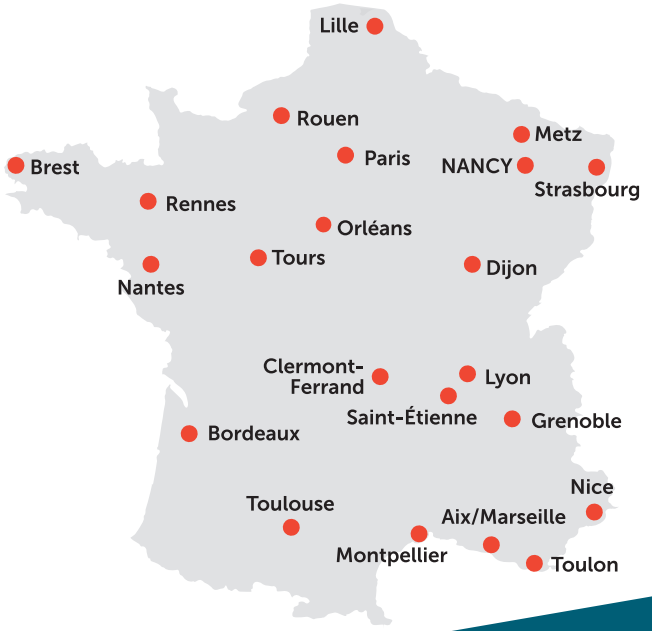

LE GRAND NANCY DANS LE RÉSEAU DES MÉTROPOLES

Depuis le 1er juillet 2016, le Grand Nancy a intégré le réseau des métropoles de France. Aboutissement de 60 ans de culture intercommunale, ce statut est un nouveau départ qui lui permet de se positionner sur le plan national et international.

Au même titre que les autres métropoles, le Grand Nancy a notamment signé avec l'État un pacte d'innovation sur le thème de l'excellence économique et du rayonnement international, avec comme déclinaison : « L'innovation par l'ingénierie systémique ».

Au cœur d'un bassin de vie de 350 000 habitants, la Métropole du Grand Nancy est également devenue un interlocuteur privilégié de la Région Grand Est dans l'élaboration du Schéma de développement économique et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

FOCUS

SUR LES CHEMINS MÉTROPOLITAINS

Comment passer d'un espace urbain dans un périmètre administratif à une Métropole ouverte sur le monde ? C'est tout le sens du Projet métropolitain que de questionner en permanence la vision du territoire et de ses alliances. L'objectif est de construire ensemble un projet de société métropolitaine à partir de quatre défis et de nouveaux modes de faire pour imaginer l'avenir à 10-15 ans.

Intitulé « Les chemins métropolitains », le projet traduit la mise en mouvement d'initiatives individuelles et collectives, de démarches publiques et privées, d'acteurs professionnels et associatifs. Son élaboration est le fruit d'une démarche originale co-construite avec les forces vives de l'agglomération nancéienne.

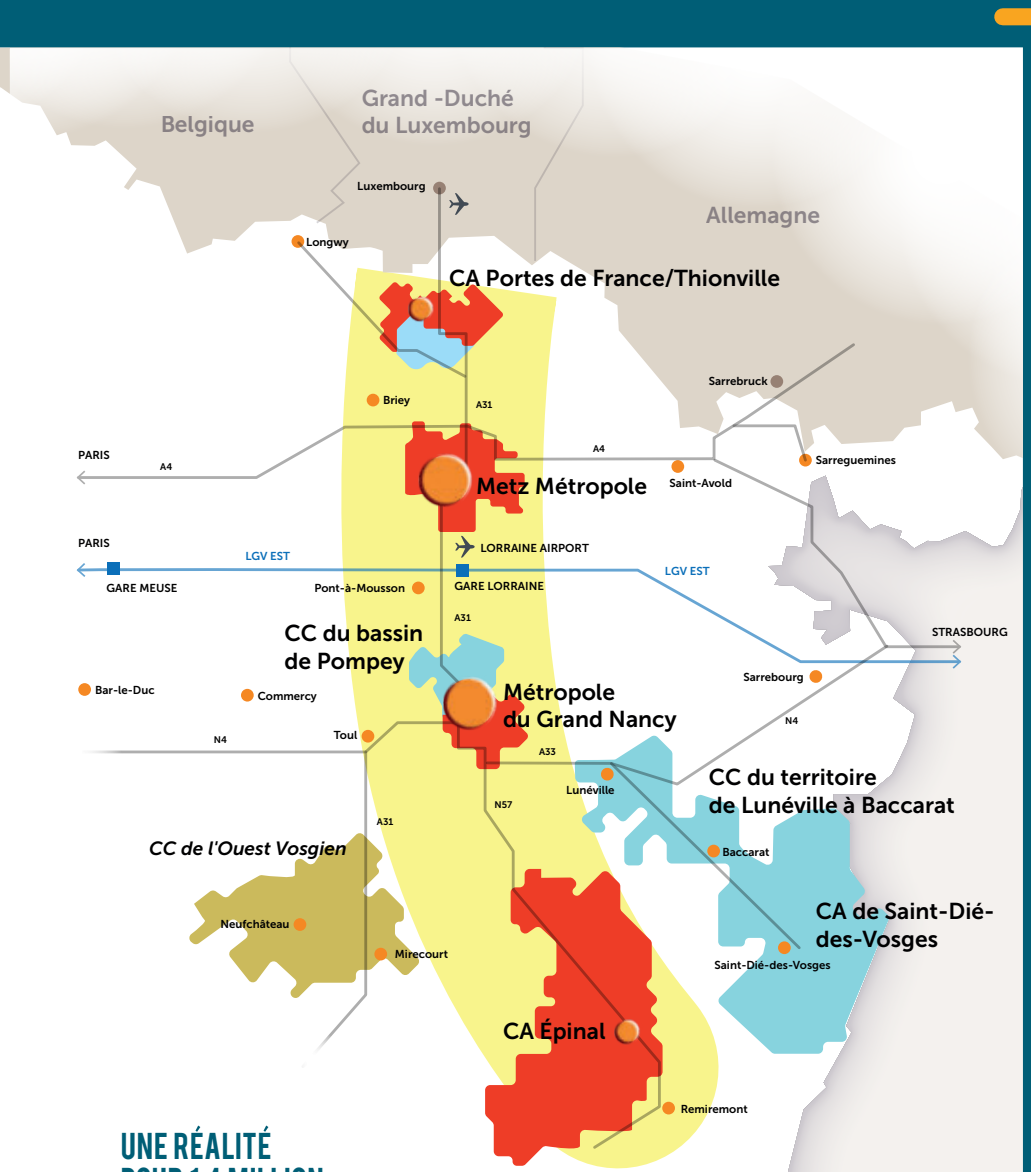

UNE RÉALITÉ POUR 1,4 MILLION DE LORRAINS

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

L'ambition de la Métropole du Grand Nancy est portée en cohérence avec le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain. Au sein de la Région Grand Est et de l'espace européen et transfrontalier, cet écosystème de territoires est une réalité pour 1,4 million d'habitants des aires urbaines de Thionville, de Metz, de Nancy et d'Épinal (640 000 habitants sur les seules agglomérations). Il poursuit une démarche de coopération en lien avec les acteurs du développement économique, social et culturel au bénéfice de tous les Lorrains.

Cette dynamique lui a permis d'impulser des projets ambitieux, comme l'illustrent la création de l'Université de Lorraine et des coopérations renforcées entre le CHRU de Nancy et le CHR de Metz-Thionville. Autre projet phare : la Bibliothèque Numérique de Référence limedia.fr, une offre de portails ouverte au grand public.

Portée par le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, en lien avec la ville de Luxembourg et la ville de Sarrebruck, LORnTECH a obtenu le label French Tech en 2016. Le Sillon Lorrain intègre également les deux réseaux thématiques Fin tec FinTech (finance, banque et assurance) et « IoT and Manufacturing » (internet des objets et fabrication).

FOCUS

LA « MULTIPÔLE SUD LORRAINE »

Pour valoriser les complémentarités entre la Métropole et tous les territoires du sud du département, le SCoT Sud Meurthe-et-Moselle s'est transformé en « Multipôle Sud Lorraine », après délibérations unanimes des conseils de communautés adhérentes.

Ouverte à la collaboration avec le Département de Meurthe-et-Moselle et la Région Grand Est, cette « Multipôle Sud Lorraine » permettra de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

La Métropole y est concrètement impliquée, que ce soit au travers du Pacte État-Métropole, ou de projets concrets, comme une stratégie de développement touristique et un plan alimentaire territorial initié à cette échelle.

LES 20 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY DANS UN MÊME ELAN

256 610 HABITANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

ART-SUR-MEURTHE

1 147 HA — 1 403 HAB.

Maire : Jean-Pierre DESSEIN
20, rue Georges Chepfer 54510 Art-sur-Meurthe
tél. 03 83 56 98 37 • fax 03 83 56 46 46
www.art-sur-meurthe.mairie.com

DOMMARTEMONT

132 HA — 594 HAB.

Maire : Marie-Christine LEROY
12, rue Haute 54130 Dommartemont
tél. 03 83 21 67 71 • fax 03 83 33 49 90
www.dommartemont.fr

ESSEY-LÈS-NANCY

575 HA — 8 704 HAB.

Maire : Michel BREUILLE
Place de la République 54270 Essey-lès-Nancy
tél. 03 83 18 30 00 • fax 03 83 33 27 41
www.esseylesnancy.fr

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

740 HA — 2 288 HAB.

Maire : Alain BOULANGER
18, rue du Château 54710 Fléville-devant-Nancy
tél. 03 83 26 35 25 • fax 03 83 26 13 84
www.fleville.fr

HEILLECOURT

365 HA — 5 569 HAB.

Maire : Didier SARTELET
58, Grande Rue 54180 Heillecourt
tél. 03 83 55 17 20 • fax 03 83 53 37 48
www.mairie-heillecourt.fr

HOUDEMONT

362 HA — 2 144 HAB.

Maire : Daniel MAGRON
2, allée Gaston Lelièvre 54180 Houdemont
tél. 03 83 56 21 22 • fax 03 83 56 39 05
www.houdemont.fr

JARVILLE-LA-MALGRANGE

242 HA — 9 233 HAB.

Maire : Jean-Pierre HURPEAU
25, rue de la République 54140 Jarville-la-Malgrange
tél. 03 83 15 84 00 • fax 03 83 15 84 24
www.jarville-la-malgrange.fr

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

1 247 HA — 6 544 HAB.

Maire : Serge BOULY
35, rue du G^{al} Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy
tél. 03 83 51 21 46 • fax 03 83 51 28 82
www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

LAXOU

1 594 HA — 14 321 HAB.

Maire : Laurence WIESER
3, avenue Paul Déroulède 54520 Laxou
tél. 03 83 90 54 54 • fax 03 83 90 19 66
www.laxou.fr

LUDRES

818 HA — 6 298 HAB.

Maire : Pierre BOILEAU
Place Ferri de Ludre 54710 Ludres
tél. 03 83 26 14 33 • fax 03 83 26 10 58
www.ludres.com

MALZÉVILLE

753 HA — 7 969 HAB.

Maire : Bertrand KLING
11, rue du Général de Gaulle 54220 Malzéville
tél. 03 83 29 43 78 • fax 03 83 21 29 49
www.mairie-malzeville.fr

MAXÉVILLE

563 HA — 9 889 HAB.

Maire : Christophe CHOSEROT
14, rue du 15 septembre 1944 54320 Maxéville
tél. 03 83 32 30 00 • fax 03 83 37 89 85
www.mairie-maxeville.fr

NANCY

1 501 HA — 104 592 HAB.

Maire : Laurent HÉNART
Place Stanislas 54000 Nancy
tél. 03 83 85 30 00 • fax 03 83 85 30 30
www.nancy.fr

PULNOY

375 HA — 4 712 HAB.

Maire : Michelle PICCOLI
2, chemin du tir 54425 Pulnoy
tél. 03 83 29 16 64 • fax 03 83 21 69 62
www.pulnoy.fr

SAINT-MAX

185 HA — 9 872 HAB.

Maire : Éric PENSALFINI
37, avenue Carnot 54130 Saint-Max
tél. 03 83 18 32 32 • fax 03 83 18 32 37
www.mairie-saint-max.fr

SAULXURES-LÈS-NANCY

705 HA — 4 070 HAB.

Maire : Michel CANDAT
2, rue de Tomblaine 54420 Saulxures-lès-Nancy
tél. 03 83 29 18 29 • fax 03 83 21 80 50
www.mairie-saulxures-les-nancy.fr

SEICHAMPS

430 HA — 4 873 HAB.

Maire : Henri CHANUT
9, avenue de l'Europe 54280 Seichamps
tél. 03 83 29 12 61 • fax 03 83 33 13 27
www.mairie-seichamps.fr

TOMBLAINE

550 HA — 8 898 HAB.

Maire : Hervé FÉRON
Place Goethe 54510 Tomblaine
tél. 03 83 29 44 70 • fax 03 83 33 20 22
www.tomblaine.fr

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

946 HA — 30 182 HAB.

Maire : Stéphane HABLOT
7, rue de Parme 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
tél. 03 83 51 80 00 • fax 03 83 51 80 01
www.vandoeuvre.fr

VILLERS-LÈS-NANCY

995 HA — 14 455 HAB.

Maire : François WERNER
4, bd des Aiguillette 54600 Villers-lès-Nancy
tél. 03 83 92 12 12 • fax 03 83 92 12 00
www.villers-les-nancy.fr

LES TERRITOIRES À ENJEUX DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

NANCY · VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

Projet de développement d'excellence métropolitaine, le Technopôle Henri-Poincaré accueillera à terme 5 000 étudiants et salariés supplémentaires. Du Plateau de Brabois à Artem, en passant par le « Val de Villers/Aiguillettes », il permet de créer des synergies entre les acteurs de l'université et de la recherche, le CHRU, les entreprises, les résidents et les usagers.

L'ÉCOQUARTIER NANCY GRAND CŒUR

NANCY

Ce quartier a pour spécificité de se développer sur l'ensemble du quartier de la gare de Nancy ; mais il concerne l'ensemble de la Métropole et de son bassin de vie, notamment par sa fonction de première porte d'entrée et de pôle d'échanges majeur de l'agglomération.

L'ÉCOQUARTIER PLATEAU DE HAYE

LAXOU · MAXÉVILLE · NANCY

Inscrit dans une démarche d'ÉcoQuartier, ce territoire charnière entre la forêt de Haye et l'agglomération fait l'objet d'un profond travail de rénovation dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain.

LES RIVES DE MEURTHE

ART-SUR-MEURTHE · JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY · MALZÉVILLE
MAXÉVILLE · NANCY · SAINT-MAX · TOMBLAINE

Ce territoire, qui symbolise « la réconciliation de la ville et de l'eau » relie le Nord et le Sud de la Métropole le long de la Meurthe. Il s'inscrit dans une démarche de réflexion partagée visant à les redynamiser, notamment par l'implantation de nouvelles activités économiques et résidentielles.

LES PLAINES RIVE DROITE

ART-SUR-MEURTHE · DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY · NANCY · PULNOY · SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY · SEICHAMPS · TOMBLAINE

Le territoire Plaines Rive droite représente aujourd'hui la réserve foncière la plus importante de la Métropole. Il est à la fois un des poumons verts du Grand Nancy et un potentiel de développement d'activités commerciales et de loisirs.

LE SECTEUR SUD-EST

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY · HEILLECOURT
HOUDEMONT · JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY · LUDRES

Ce territoire à enjeux se caractérise par une stratégie de développement durable innovante et par son ouverture vers le Sud de l'agglomération et le Sud de la Meurthe-et-Moselle. Le sillon du Fonteno à Heillecourt, Houdemont et Jarville-la-Malgrange est valorisé par un projet de création de voie verte le long du ruisseau et le développement de nouvelles fonctions urbaines.

LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Dans la continuité des valeurs sur lesquelles repose le Grand Nancy, le Pacte de gouvernance de la Métropole réaffirme ses principes fondamentaux de solidarité, d'équité, d'excellence, de proximité et de démocratie participative.

UN EXÉCUTIF COLLÉGIAL

Dans un esprit collaboratif et de transparence, le Grand Nancy a voté lors de son premier Conseil métropolitain le 1er juillet 2016 une évolution de sa gouvernance, avec l'adoption d'un nouvel exécutif collégial. Quatre maires issus de la minorité – Groupe de gauche – ont ainsi été élus vice-présidents de la Métropole du Grand Nancy, portant l'exécutif à 19 postes. Trois nouveaux conseillers délégués ont également été élus.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Les décisions de la Métropole du Grand Nancy sont prises par le Conseil métropolitain, organe délibérant qui réunit 76 membres représentant les 20 communes qui la composent.

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN

Le Bureau délibère sur les rapports qui lui sont soumis, en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés par délégation, par le Conseil métropolitain.

LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE DES MAIRES

La Conférence métropolitaine des maires est une instance de débat et d'arbitrage pour les grandes orientations stratégiques sur les politiques publiques conduites par la Métropole. Elle est composée des maires des 20 communes de la Métropole et est complétée par des vice-présidents délégués en fonction de l'ordre du jour.

LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Accueillant sur son territoire 49 000 étudiants, soit 1 habitant sur 5, le Grand Nancy se mobilise au quotidien en faveur du développement universitaire et de la vie étudiante.

C'est dans cet esprit qu'il a crée, dès 2009, un Conseil de la Vie Étudiante (CVE). Réunissant 36 membres issus du monde étudiant, ce Conseil entend être le lieu de propositions et de solutions au service de la qualité de vie des étudiants.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Instance de démocratie participative installée en 2009 et renouvelée en 2014, le Conseil de Développement Durable compte 100 membres bénévoles, acteurs socio-économiques de l'agglomération, citoyens, ainsi qu'un représentant de chaque commune. Les contributions produites au sein de cet espace de concertation enrichissent le débat public et participent à la définition des grandes politiques métropolitaines.

Contact :
http://conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu

LE PROJET MÉTROPOLITAIN

La nouvelle dynamique qu'initie la Métropole du Grand Nancy repose sur la construction innovante et partagée d'un Projet métropolitain. Dans son élaboration, ce projet favorise les effervescences intellectuelles, économiques et culturelles des femmes et des hommes qui font la vitalité du bassin de vie, à travers des débats, des rencontres et des contributions.

LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

LE PRÉSIDENT

André ROSSINOT

LES VICE-PRÉSIDENTS

Pierre BOILEAU
1er Vice-président,
Maire de Ludres
Délégué aux finances, à la planification budgétaire et évaluation, et à l'animation de la stratégie touristique

Serge BOULY
2e Vice-président,
Maire de Laneuveville-devant-Nancy
Délégué à l'eau potable, à la prévention et la gestion des déchets

Laurent HÉNART
3e Vice-président,
Maire de Nancy
Délégué au développement économique, à l'attractivité et au rayonnement du territoire

Éric PENSALFINI
4e Vice-président,
Maire de Saint-Max
Délégué aux sports et sports professionnels et leurs équipements, aux événements sportifs et de loisirs, au Zénith du Grand Nancy

François WERNER
5e Vice-président,
Maire de Villers-lès-Nancy
Délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, à Grand Nancy numérique et à la ville intelligente, aux politiques contractuelles État-Région

Marie-Christine LEROY
6e Vice-présidente,
Maire de Dommartemont
Déléguée aux musées et jardins botaniques, à la diffusion et la promotion de la Culture scientifique et technique, au conservatoire régional

Jean-Pierre HURPEAU
7e Vice-président,
Maire de Jarville-la-Malgrange
Délégué à la politique de la Ville et à la rénovation urbaine

Valérie DEBORD
8e Vice-présidente,
Adjointe au Maire de Nancy
Déléguée à l'habitat, au logement, aux gens du voyage, à l'énergie et au développement durable

Didier SARTELET
9e Vice-président,
Maire de Heillecourt
Délégué à l'environnement et à l'écologie urbaine : Nature en ville, Biodiversité, Espaces naturels, Parcs, Forêts, agriculture, Trame verte et bleue, au dialogue avec les associations environnementales

Michel CANDAT
10e Vice-président,
Maire de Saulxures-lès-Nancy
Délégué à l'urbanisme et plan local d'urbanisme intercommunal

Malika DATI
11e Vice-présidente,
Conseillère municipale de Nancy
Déléguée aux transports en commun, aux mobilités, à la circulation, aux infrastructures de transport, à l'animation de la réflexion prospective sur la participation

Jean-Pierre DESSEIN
12e Vice-président,
Maire d'Art-sur-Meurthe
Délégué au patrimoine, aux moyens généraux, aux affaires juridiques, au domaine public, aux réseaux de télécommunications

Michelle PICCOLI
13e Vice-présidente,
Maire de Pulnoy
Déléguée aux ressources humaines et Dialogue social et à l'élaboration, à la coordination et au suivi des processus de mutualisation

Henri CHANUT
14e Vice-président,
Maire de Seichamps
Délégué à la qualité de l'aménagement des espaces publics

Bertrand KLING
15e Vice-président,
Maire de Malzéville
Délégué à l'assainissement, aux eaux pluviales, à la prévention des inondations, et au suivi du Projet Urbain Partenarial (PUP) Rives de Meurthe

Christophe CHOSEROT
16e Vice-président,
Maire de Maxéville
Délégué aux études sur le renouvellement de la ligne 1 du réseau de transport en commun

Stéphane HABLOT
17e Vice-président,
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Délégué à la cohérence territoriale du Technopôle Henri Poincaré

Valérie JURIN
18e Vice-présidente,
Adjointe au Maire de Nancy
Déléguée à la cohésion sociale, à la santé et au handicap

Dominique LECA
19e Vice-président,
Conseiller municipal de Laxou
Délégué à la voirie, aux ouvrages d'art, à la signalétique et au jalonnement

GRAND NANCY ENSEMBLE 2020
LA GAUCHE DU GRAND NANCY
GROUPE DE PROGRÈS POUR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Anne-Marie ANTOINE
Ajointe au Maire de Laxou
Conseillère déléguée en lien avec Michelle PICCOLI, 13e Vice-présidente : aux personnels et aux carrières

Alain BOULANGER
Maire de Fléville-devant-Nancy
Conseiller délégué en lien avec Dominique LECA, 19e Vice-président : à la voirie

Carole BRENEUR
Conseillère municipale déléguée de Laxou
Conseillère déléguée en lien avec Jean-Pierre DESSEIN , 12e Vice-président : aux réseaux de télécommunications, aux systèmes d'information et de télécommunications (dossiers DSIT), aux moyens généraux et, en appui, aux affaires juridiques

Michel BREUILLE
Maire d'Essey-lès-Nancy
Conseiller délégué en lien avec Éric PENSALFINI, 4e vice-président : à la gestion d'équipements sportifs

Chantal CARRARO
Adjointe au Maire de Nancy
Conseillère déléguée auprès du Président : à l'insertion des jeunes (dont le fonds d'aide aux jeunes) et au suivi de la maison de l'Emploi et de la Mission Locale ; en lien avec Valérie DEBORD , 8e Vice-présidente : au logement des jeunes, dans le cadre du parc privé d'habitat, à la prévention des expulsions et à la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH) ; en lien avec Jean-Pierre HURPEAU , 7e Vice-président : au développement du parc privé dans les quartiers en rénovation urbaine

Thierry COULOM
Adjoint au Maire de Nancy
Président de la commission « Territoire », Délégué en lien avec Malika DATI, 11e Vice-présidente : aux mobilités, à la circulation et aux parkings

Patrice DONATI
Adjoint au Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Conseiller délégué en lien avec Jean-Pierre HURPEAU, 7e Vice-président : à la politique de la ville et à la Rénovation urbaine

Nathalie ENGEL
Conseillère municipale déléguée de Villers-lès-Nancy
Conseillère déléguée en lien avec Laurent HÉNART , 3e Vice-président : à l'attractivité et au rayonnement du territoire

Anne-Sophie GAVRILOFF
Conseillère municipale de Saint-Max
Présidente de la commission « Services et Infrastructures », Conseillère déléguée en lien avec Didier SARTELET, 9e Vice-président : à l'agriculture, au plan alimentaire territorial, à l'écologie et à l'environnement

Pascal JACQUEMIN
Conseiller municipal de Villers-lès-Nancy
Président de la commission « Finances », Conseiller métropolitain délégué

Hinde MAGADA
Adjointe au Maire de Tomblaine
Présidente déléguée à l'animation et la coordination de la commission Relations internationales, Europe et coopérations transfrontalières

Daniel MAGRON
Maire de Houdemont
Président de la commission « Ressources », Conseiller délégué en lien avec Pierre BOILEAU, 1er Vice-président : aux ressources

Danièle NOËL
Conseillère municipale déléguée de Nancy
Conseillère déléguée auprès du Président et en lien avec Malika DATI , 11e Vice-présidente : à la participation citoyenne et associative et au conseil de développement durable

Romain PIERRONNET
Adjoint au Maire de Nancy
Conseiller délégué en lien avec François WERNER, 5e Vice-président : à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la vie étudiante et au conseil de la vie étudiante

Marie-Catherine TALLOT
Adjointe au Maire de Nancy
Conseillère déléguée auprès du Président : au projet « Grand Nancy Thermal »

Gilbert THIEL
Adjoint au Maire de Nancy
Conseiller délégué auprès du Président : à la prévention-sécurité, au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et à la fourrière automobile

GRAND NANCY ENSEMBLE 2020
LA GAUCHE DU GRAND NANCY
GROUPE DE PROGRÈS POUR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

LES CONSEILLERS CHARGÉS DE MISSION AUPRÈS DU PRÉSIDENT

Matthieu DAP
Conseiller municipal de Nancy
Président de la commission « Attractivité », Chargé du marketing territorial en lien avec Laurent HÉNART, 3e Vice-président

Sylvie PETIOT
Adjointe au Maire de Nancy
Chargée du suivi des zones A.T.P. en lien avec Laurent HÉNART, 3e Vice-président

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Guy ALBA
Conseiller municipal de Nancy

Henri BÉGORRE
Conseiller municipal de Maxéville

Jean-Michel BERLEMONT
Adjoint au Maire de Nancy

Patrick BLANCHOT
Adjoint au Maire de Nancy

Martine BOCOUM
Adjointe au Maire de Maxéville

Jean-Paul CARPENA
Adjoint au Maire de Vandœuvre-lès-Nancy

Nicole CREUSOT
Conseillère municipale de Nancy

Franceline DENIS
Adjointe au Maire de Jarville-la-Malgrange

Michel DUFRAISSE
Adjoint au Maire de Nancy

Hervé FÉRON
Maire de Tomblaine

Mostafa FOURAR
Conseiller municipal de Nancy
Conseiller métropolitain

Marie-Odile GANNE
Conseillère municipale déléguée de Vandœuvre-lès-Nancy

Laurent GARCIA
Conseiller municipal de Laxou
Député de Meurthe-et-Moselle

Fanny GIUSSANI
Adjointe au Maire de Nancy

Stéphanie GRUET
Conseillère municipale déléguée de Malzéville

Vincent HERBUVAUX
Conseiller municipal de Nancy

Jean-François HUSSON
Conseiller municipal de Nancy
Sénateur de Meurthe-et-Moselle

Chaynesse KHIROUNI
Conseillère municipale de Nancy
Présidente du groupe « La Gauche du Grand Nancy »

GRAND NANCY ENSEMBLE 2020
LA GAUCHE DU GRAND NANCY
GROUPE DE PROGRÈS POUR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS (SUITE)

Mathieu KLEIN
Conseiller municipal
de Nancy

Régine KOMOROWSKI
Adjointe au Maire
de Vandœuvre-lès-Nancy

Élisabeth LAITHIER
Adjointe au Maire
de Nancy

Annie LEVI-CYFERMAN
Adjointe au Maire
de Vandœuvre-lès-Nancy

Bertrand MASSON
Conseiller municipal de
Nancy

Vincent MATHERON
Conseiller municipal
de Jarville-la-Malgrange

Sophie MAYEUX
Adjointe au Maire
de Nancy

Olivier MERGAUX
Adjoint au Maire
de Nancy

Julie MEUNIER
Conseillère municipale
de Nancy

Jean-François MIDON
Adjoint au Maire
de Saint-Max

Jean-Marc MISERT
Conseiller municipal
délégué de Villers-
lès-Nancy

François MULLER
Conseiller municipal
de Vandœuvre-lès-Nancy

Frank PILCER
Conseiller municipal
délégué de Nancy

Philippe PONCELET
Adjoint au Maire
de Vandœuvre-lès-Nancy

Véronique RAVON
Adjointe au Maire
de Ludres

Lucienne REDERCHER
Adjointe au Maire
de Nancy

Marie-Agnès ROUILLON
Adjointe au Maire
de Vandœuvre-lès-Nancy

Sonia SADOUNE
Conseillère municipale
déléguée de Nancy

Christine SIMONNET
Adjointe au Maire
d'Essey-lès-Nancy

Nadia SUTTER
Conseillère municipale
de Nancy

GRAND NANCY ENSEMBLE 2020
LA GAUCHE DU GRAND NANCY
GROUPE DE PROGRÈS POUR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

24 HEURES DANS LA MÉTROPOLE

6 h

J'ouvre à peine un œil.
Les déchets ménagers, que j'ai préalablement triés, sont collectés par les services de la Métropole du Grand Nancy pour être traités au centre de valorisation des déchets de Ludres.

7 h

Allez, sous la douche, avant la vaisselle du petit déjeuner ! L'eau potable de qualité que je consomme est ensuite traitée et rejetée en milieu naturel. Les radiateurs de mon appartement sont alimentés par l'un des deux réseaux de chaleur urbains.

Direction mon bureau ! Après avoir consulté les horaires sur l'appli G-Ny du Grand Nancy, je saute dans un Stanway de la Tempo 2 après avoir déposé ma voiture dans un parking-relais. Je prends également souvent le tram et les bus pour mes loisirs. Avec le réseau Stan, je me déplace en toute liberté !

8 h 30

9 h

Ma femme est l'une des actrices de l'économie numérique. Sa jeune entreprise s'est installée au Technopôle Henri-Poincaré, au cœur du Plateau de Brabois. Elle le dit souvent : « L'attractivité de la Métropole du Grand Nancy tient notamment à son réseau de fibre optique et au Centre de congrès Prouvé. »

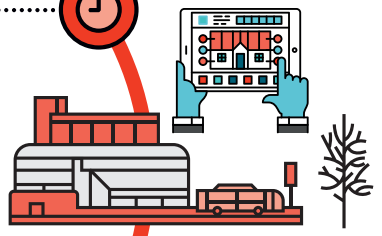

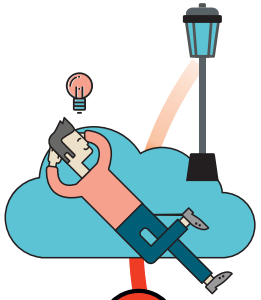

23 h

J'éteins la lumière de ma chambre. Dans la rue, l'éclairage public est à la fois qualitatif et économique.
À demain pour une nouvelle journée dans le Grand Nancy !

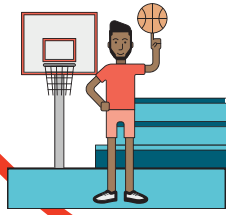

20 h

Sortie en famille pour soutenir l'équipe de volley féminin.
La semaine prochaine, on ira applaudir l'ASNL puis le SLUC Basket car la Métropole du Grand Nancy est un partenaire majeur du sport professionnel et du sport de haut niveau !

18 h

Moment de détente avec un plongeon dans l'une des piscines de l'Aqua Pôle. Pendant les vacances scolaires, l'entrée est à 1 € pour les jeunes de 4 à 11 ans. Il ne manque que le thermalisme pour mon bien-être !

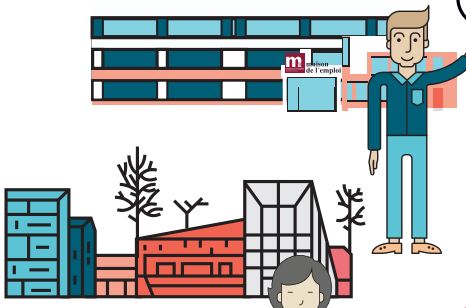

16 h

À cette heure, ma fille, qui fait partie des 49 000 étudiants grands nancéiens, doit être sortie de son cours sur le campus Artem. Elle étudie la musique au Conservatoire régional du Grand Nancy.

14 h

Mon fils cherche du travail. Il bénéficie d'un accompagnement personnalisé à la Maison de l'Emploi du Grand Nancy et va s'orienter vers un métier lié à l'éco-construction en apprentissage.

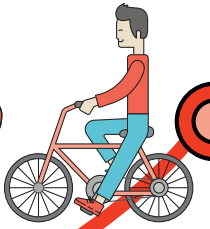

12 h 30

L'heure du déjeuner ! Grâce à VélOstan'lib ou à VélOstan'boutic, je suis au restaurant en 2 coups de pédale en empruntant les voies cyclables et les zones 30.
C'est d'autant plus agréable que la chaussée vient d'être refaite. Tiens, il faudra que j'aille faire gonfler mes pneus à la Maison du Vélo du Grand Nancy.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Pour devenir plus attractive, la Métropole a lancé une démarche attractivité et marketing territorial, intégrant l'ensemble des dimensions du territoire : économie, enseignement supérieur, tourisme, culture… Cette démarche est le fruit d'un processus de concertation et de dialogue qui a mobilisé plus de 350 acteurs du territoire. La campagne média « Nancy, votre place est ici » en est la première illustration concrète.

Déclinée en trois visuels colorés, la signature « Nancy, votre place est ici », est un clin d'œil à la place Stanislas et met en exergue les marqueurs principaux du territoire. Ses objectifs : renforcer la notoriété de « Nancy », afin de convaincre les familles, étudiants, dirigeants d'entreprises, touristes, de venir trouver leur place dans la métropole, mais aussi inviter les Grands Nancéiens à devenir les ambassadeurs de leur propre territoire.

NANCY VOTRE PLACE EST ICI

Campus Artem / © Clotilde VERDENAL - L'Oeil Créatif

VOTRE PLACE EST ICI

PATRIMOINE MONDIAL UNESCO • PLACE STANISLAS • ÉCOLE DE NANCY
LE LIVRE SUR LA PLACE • NANCY JAZZ PULSATIONS • FÊTES DE SAINT-NICOLAS

LE GRAND NANCY EST FAIT POUR VOUS.
PLACE-A-NANCY.FR

VOTRE PLACE EST ICI

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ • ARTEM • HÔPITAL VIRTUEL
CENTRE DE CONGRÈS PROUVÉ • WORLD MATERIALS FORUM

LE GRAND NANCY EST FAIT POUR VOUS.
PLACE-A-NANCY.FR

VOTRE PLACE EST ICI

50 000 ÉTUDIANTS • 2 000 HECTARES DE FORÊT URBAINE
MÉTROPOLE NATURE 2018 • GRAND NANCY THERMAL

LE GRAND NANCY EST FAIT POUR VOUS.
PLACE-A-NANCY.FR

1 HABITANT SUR 5 EST UN ETUDIANT.

UNE MÉTROPOLE UNIVERSITAIRE

Au sein de l'Université de Lorraine, le Grand Nancy accueille 49 000 étudiants sur son territoire, soit 1 habitant sur 5 et une communauté universitaire de 6 000 personnes.

Le Grand Nancy est le 2e pôle universitaire de la Région Grand Est, après Strasbourg, et se classe en 4e position sur le plan national (hors Paris) pour ses écoles d'ingénieurs. Ses laboratoires de recherche sont réputés dans le monde entier, à l'instar de l'Institut Jean Lamour, sur le site d'Artem et de son tube Daum (Dispositif d'élaboration et d'Analyse sous Utravide de nanoMatériaux).

UNE MÉTROPOLE ENTREPRENANTE, COMPÉTITIVE ET INNOVANTE

Avec 14 800 entreprises et près de 136 300 emplois, le Grand Nancy est le 1er territoire intercommunal de Lorraine en termes d'activité économique. Pour conforter cette position au sein de la région Grand Est et de la région transfrontalière, la Métropole s'appuie sur des filières historiques : son industrie, son pôle commercial (1er à l'échelle de la Lorraine), la logistique, la banque-finance-droit, la construction et le tourisme d'affaires. Des filières d'avenir sont développées, telles que la santé et les biotechnologies avec des équipements de haut niveau, des entreprises de pointe liées aux matériaux et aux énergies, ainsi que des pépites dans le domaine des industries créatives et culturelles, renouveau de l'École de Nancy qui a marqué la ville à la fin du 19e siècle.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

1 000 entreprises
7 000 emplois

CONSTRUCTION

540 entreprises
7 030 emplois
(28% travaillent dans des entreprises de moins de 10 personnes et 5 100 salariés dans les travaux spécialisés)

BANQUE FINANCE DROIT

773 établissements
7 376 emplois
(toutes activités confondues)

SANTÉ, INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

3 300 établissements
35 000 emplois

COMMERCE & LOGISTIQUE URBAINE

COMMERCE

1 700 établissements
(5 473 services commerciaux inclus)
26 800 emplois
(dont 13 600 salariés)

TRANSPORT & LOGISTIQUE

400 établissements
7 700 emplois

Tube Daum

MATÉRIAUX, PROCÉDÉS & D'ÉNERGIE

1 076 entreprises
dans le Grand Nancy
9 820 emplois
dans l'industrie dans le Grand Nancy
1 875 établissements
dans l'aire urbaine de Nancy
17 151 emplois
dans l'industrie dans l'aire urbaine de Nancy

Artem

INDUSTRIES CRÉATIVES & CULTURELLES (ICC)

350 établissements
9 820 emplois
(les secteurs Arts et spectacles vivants et Publicité représentent près de 60 % de l'emploi)

Centre Prouvé

TOURISME D'AFFAIRES

730 établissements
(dont 44 établissements hôteliers)
5 360 emplois

FOCUS

14 800 ENTREPRISES ET PRÈS DE 136 300 EMPLOIS.

Le taureau, sculpture de l'artiste nancéien Gé Pellini installée sur l'esplanade du Centre Prouvé / © Métropole du Grand Nancy

LE CENTRE PROUVÉ : AU PIED DE LA GARE TGV, À 1H30 DE PARIS

Du nom d'une dynastie d'artistes et d'architectes nancéiens, le Centre Prouvé est l'équipement majeur de l'ÉcoQuartier Nancy Grand Cœur qui sera constitué à terme de 165 000 m² de bureaux, commerces et logements autour de la gare TGV. En 2017, plus de 70 000 visiteurs ont été accueillis, près de 18 000 nuitées ont été directement générées sur le territoire, avec 20 millions d'euros de retombées économiques.

UNE MÉTROPOLE DANS LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Le secteur du numérique représente 7 000 emplois dans le bassin de vie et de nombreux laboratoires sont présents dans l'agglomération, tel que le Loria, unique laboratoire civil français en haute sécurité informatique.
En juillet 2016, la labellisation French Tech de la démarche LORnTECH portée par les villes et agglomérations du Sillon Lorrain (Thionville, Metz, Épinal et Nancy) a été confirmée. Ce label de l'État récompense l'excellence des métropoles en matière d'économie numérique. Dans ce cadre, le Sillon Lorrain a intégré les deux réseaux thématiques pour lesquels il avait candidaté : « FinTech » (finance, banque et assurance) et « IoT and Manufacturing » (matériaux innovants).

Dans le Grand Nancy

7 000 EMPLOIS

Fédérer

1 000 ENTREPRISES

Accélérer

600 KM DE FIBRE OPTIQUE

Rayonner

1 EPICENTRE DE LA DYNAMIQUE LORTECH

Le Technopôle Renaissance regroupe une offre de services pour les porteurs de projets et les entreprises à tous les stades de maturité.

4 000 M² DÉDIÉS AUX START-UP

dont Le Paddock, espace d'animation et d'accélération des acteurs de l'écosystème LORnTECH

GrandNancy **1/3** DES EMPLOIS du SECTEUR NUMÉRIQUE LORRAIN

Hackathon climat / © Serge MARTINEZ - Métropole du Grand Nancy

FOCUS

LE PADDOCK, ACCÉLÉRATEUR PERFORMANT

La démarche LORnTECH a donné naissance au Paddock, un programme d'accélération des start-up et d'entreprises du numérique, implanté sur le Technopôle Renaissance.

LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ : L'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINE

Englobant dans son périmètre le site d'Artem, le campus des Aiguillettes et le Plateau de Brabois, le Technopôle Henri-Poincaré favorise les croisements entre recherche fondamentale et économie. Ce vaste ensemble de 550 hectares concentré sur les communes de Nancy, Villers-lès-Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy, accueillera, à terme 5 000 personnes supplémentaires.

Le Technopôle Henri-Poincaré renouvele et redynamise la démarche technopolitaine, initiée sur le plateau de Brabois à la fin des années 70 en s'appuyant sur de nouveaux aménagements structurants : création des campus Artem et Biologie santé, rénovation du campus des Aiguillettes et regroupement des plateaux techniques du CHRU.

École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) / © Clotilde Verdenal - l'Oeil Créatif - Métropole du Grand Nancy

UN NOUVEL OUTIL POUR L'INNOVATION

La Société d'Économie Mixte (SEM) Henri-Poincaré a pour objectif de prendre en charge le Développement de l'innovation pour l'ensemble du Grand Nancy. Pour opérer ses activités de coordination des acteurs de l'innovation et d'orientation, d'accompagnement, d'ancrage et d'implantation des projets innovants, la SEM Henri-Poincaré s'est doté d'une marque : Grand Nancy Innovation.

FOCUS

VOTRE COMPLEXE AQUALUDIQUE ET SON CENTRE THERMAL

Une offre de loisirs, de sports, de bien-être et de santé, accessible et variée… Grand Nancy Thermal est un équipement unique au cœur d'une Métropole. Prévu en 2023, il s'articule autour de trois espaces alimentés en eau thermale : un complexe aqualudique et sportif, accessible à toute la famille, été comme hiver, un espace bien-être et un centre thermal. Pour mettre en œuvre Grand Nancy Thermal, la Métropole a choisi une délégation de service public de nature concessive pour un investissement et une exploitation maîtrisés. « Grand Nancy Thermal Développement » avec Valvital, assurera la conception architecturale et technique, la réalisation, le financement et l'exploitation de Grand Nancy Thermal dans les conditions définies par le contrat de concession, pour une durée de 30 ans. La Métropole demeure propriétaire de Grand Nancy Thermal, au bénéfice de tous ses habitants.

Projet Grand Nancy Thermal / © Anne DÉMIANS - CHABANNE + Partenaires

FOCUS

GrandNancy THERMAL

UNE NOUVELLE VIE POUR LE PATRIMOINE

Faire dialoguer patrimoine et modernité, telle est l'ambition architecturale de Grand Nancy Thermal. Conçue par les cabinets d'Anne Démians et de Nicolas Chabanne, qui accompagnent « Grand Nancy Thermal Développement », l'architecture du futur complexe visera non pas à dupliquer le bâtiment historique du site, mais à l'achever avec audace et respect de son œuvre.

DES ATTRAITS TOURISTIQUES À MIEUX FAIRE CONNAÎTRE

Nouvelle mission de la Métropole du Grand Nancy, le tourisme est un levier important en termes d'attractivité et de rayonnement. Pour répondre aux besoins des visiteurs qui ne tiennent pas compte des limites géographiques et des périmètres administratifs, une réflexion est menée à l'échelle du Sud de la Lorraine pour proposer des séjours alliant du tourisme urbain, du tourisme vert, une offre culturelle de loisirs, de gastronomie, et un hébergement. Dans ce domaine, la Métropole se positionne comme un chef d'orchestre de l'offre touristique en lien avec les partenaires de l'ensemble des territoires voisins.

Les « Rendez-vous place Stanislas » / © Serge MARTINEZ - Métropole du Grand Nancy

FOCUS

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

Avec ses établissements de culture scientifique et technique que sont le Muséum-Aquarium de Nancy, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt et le Musée de l'Histoire du fer, parties intégrantes de l'offre des six musées du territoire, la Métropole est riche de sa diversité culturelle. Avec l'Opéra national de Lorraine, le Centre chorégraphique national – Ballet de Lorraine, le Théâtre de la Manufacture – Centre national Nancy Lorraine, la salle Poirel, l'Autre Canal ou encore le Zénith, ce sont chaque année des centaines de spectacles et d'expositions qui permettent au public et aux artistes de se rencontrer. De nombreuses manifestations marquent l'identité culturelle du territoire par leur ancrage et leur rayonnement national.

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR « DES HOMMES ET DES ARBRES »

Le Projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » est lauréat de l'appel à projets « Territoires d'innovation ». Il s'agit d'une reconnaissance nationale et de l'aboutissement d'un long travail partagé pour élaborer ce grand projet de territoire, qui répond aux enjeux de la forêt de demain, notamment à travers ses actions en faveur d'une forêt résiliente aux changements climatiques. Avec le soutien du Programme d'Investissements d'Avenir, « Des Hommes et des Arbres » transformera le territoire sur une durée de 10 ans, par le biais de 28 actions innovantes mettant en valeur la place des arbres dans notre quotidien et notre économie.

Cascade dans les Vosges / © Jérome MARCHAL

FOCUS

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » est coordonné par la Métropole, en lien avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, pour le compte de quelque 100 acteurs publics et privés du Sud de la Lorraine et des Vosges du Nord.

UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

Construire un territoire harmonieux et un meilleur vivre ensemble, en phase avec les enjeux du développement durable : une ambition qui a toujours guidé les actions du Grand Nancy au quotidien. Que ce soit en matière d'habitat, de mobilité, de cohésion sociale ou de rénovation urbaine avec l'un des programmes les plus ambitieux de France, la Métropole renforce sa démarche de solidarité, aussi bien à destination des habitants des 20 communes que ceux des territoires voisins, comme en témoigne le Plateau de Haye à Laxou, Maxéville et Nancy, qui a reçu le Grand prix national 2011 des ÉcoQuartiers.

Les « 48 heures de la concertation » du Plateau de Haye / © Serge MARTINEZ - Métropole du Grand Nancy

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUDEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

22-24, viaduc Kennedy
C.O. n° 80036 • 54 035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 91 83 91 • Fax : 03 83 91 83 96
www.grandnancy.eu

métropole GrandNancy
Eurocité humaine

Conception / réalisation / rédaction : Direction de la Communication du Grand Nancy - Octobre 2019